

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES
DU 24 mai au 31 mai 2011**

Conformément à l'article 241-4 du Règlement Général AMF et à l'article 1^{er} de l'Instruction AMF modifiée n° 2005-06 du 22 février 2005, la société SOFIBUS informe le marché de ce que dans le cadre du programme de rachat de ses titres décidé par l'Assemblée générale du 5 mai 2011, elle a, au cours de la période du 24 mai au 31 mai 2011, effectué les transactions sur actions propres suivantes :

Date de la séance		Nombre d'actions	Prix moyen pondéré brut	Montant
24 mai 2011 à 11h30	Achat	14	75,00 €	1 050,00
Total		14 titres		1 050,00